



Février 2020
Numéro 29

Des nouvelles du bercaïl paysan

Notre association est soutenue par



Dans ce numéro

L'arrivée des poules.....	1
Hélène et Luc.....	2
Katalyse	2
Alter'Incub individuel	2
Comité de pilotage	4
Conseil d'administration.....	5
CER France	7
Indivision Riban	7
Alliance Vita.....	8
Villages Vivants	8
Alter'incub collectif	9
URIOPSS	9
Societal angels.....	9
La Ferm'Avenir	10

Les poules sont arrivées...



On les attendait avec impatience, car elles représentent un atelier phare de l'accueil des personnes adultes handicapées que nous espérons accueillir dans les prochains mois.

Et elles sont là depuis le 15 janvier 2020.

Un **grand merci** à la société locale de la Caisse d'Épargne Voiron-Saint Marcellin pour leur soutien financier qui nous a permis d'acheter et aménager le poulailler.

Un **grand merci** aux bénévoles qui nous ont aidés à monter le poulailler, à faire les aménagements intérieurs.

Un **grand merci** à Florence et Stéphane pour leurs conseils, leur soutien et leur investissement à nos côtés.



Hélène et Luc à la Ferm'avenir du Bercaïl Paysan - Mercredi 8 janvier 2020



C'est accompagnés de trois membres du groupe local grenoblois de Terre de Liens que Hélène et Luc sont venus à la Ferm'Avenir du bercaïl paysan. Il y avait, notamment, Daniel Rodinson, et Elyse David qui nous ont beaucoup entourés pour l'achat de la ferme. Hélène et Luc sont venus visiter la ferme et découvrir notre projet car ils envisagent de réaliser un don conséquent à Terre de Liens, don qui permettrait de financer l'achat de la ferme de Raymond. Nous avons été ravis de les rencontrer et de répondre à leurs questions.

Rémi Pointdextre, société Katalyse Jeudi 9 janvier 2019



Katalyse est un cabinet conseil en stratégie et développement. Nous avons été mis en relation avec Rémi Pointdextre, consultant de ce cabinet, par Claire Cristovao qui est notre référente Alter'Incub. C'est dans le cadre de notre pré'incubation, qu'Alter'incub finance 3 jours de travail de Katalyse sur notre projet. Katalyse a l'habitude de travailler avec Alter'incub puisque nous sommes le 10ème projet qu'il leur confie, essentiellement des projets associatifs et des SCOP (société coopérative ouvrière de production). Dans un premier temps, le travail de Rémi Pointdextre est d'analyser notre modèle économique, d'apporter sur celui-ci un regard extérieur. L'idée est de définir l'équilibre financier de la structure financièrement pour qu'elle soit pérenne. Il s'engage aussi à aller voir d'autres structures ayant une activité proche de celle qu'on souhaite développer, pour s'en inspirer tant sur le plan économique que sur le plan juridique. Dans un deuxième temps, sa mission est de scénariser plusieurs projets, pour avoir plusieurs plans afin de pouvoir réagir en fonction des coûts du sort.

Rendez-vous avec Claire, notre référente Alter'Incub. Mardi 14 janvier 2020

Etaient présents : Pour Alter'Incub : Claire Cristovao ; pour le bercaïl paysan : Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier.

- => Nous faisons le point sur notre rencontre avec le directeur de Sainte Agnès. Nous indiquons que si nous avons rencontré des associations qui sont prêtes à travailler avec nous en tant que partenaire (Sainte Agnès, Envol Isère autisme), nous ne savons pas quelle méthode suivre pour travailler ce partenariat avec elles. Notamment nous ne savons pas clairement formuler ce que nous pourrions attendre d'une association partenaire.
- => Nous irons défendre notre entrée en incubation ou non, le 31 mars 2020, à Lyon. Il y a 30 minutes par projet. Pendant ce laps de temps, nous devons présenter un diaporama d'une dizaine de minutes. S'en suivra temps d'échange de 10 minutes avec le jury (il s'agit approximativement du même jury que celui qui a retenu notre projet lors de la pré-incubation, en octobre). Puis, il y a 10 minutes réservées uniquement au jury pour délibérer et prendre la décision.

Le diaporama doit nous permettre d'exprimer où on en est actuellement, et où on va. Il doit comporter plusieurs aspects : Montrer qu'on a vérifié l'opportunité de notre projet par rapport au marché. Autrement dit, vérifier qu'on répond à un besoin ; Présenter notre business modèle canevas ; Développer nos perspectives de gouvernance ; Présenter les parties prenantes dans notre projet ; Exposer la feuille de route pour la suite avec un calendrier ; Indiquer quand et comment on souhaite commencer l'expérimentation et comment on procédera à son analyse pour progresser ; Développer les aspects financiers et les perspectives ; Leur permettre de comprendre l'adéquation entre le projet et notre association ; Démontrer qu'on a réussi à se projeter. Qu'on sait qui fait quoi ? comment on s'organise quand ça va commencer ? ce qui peut se finaliser à travers des fiches de postes ; Développer le travail de co-construction avec Romain. Quelle est sa place ? Comment s'organise la gouvernance entre la Ferm'Avenir du bercail et le bercail paysan ; Démontrer que la pré incubation nous a été utile et que l'incubation nous le serait tout autant. Nous aurons un essai à blanc de ce temps de sélection, lors de la journée collective du 3 mars qui se déroulera à Grenoble.



- => Nous abordons la problématique du lieu d'accueil à court terme. La maison des parents de Raymond ne pouvant nous être louée, nous réfléchissons à d'autres solutions qui sont développées, dans ce journal, dans l'article relatant les débats du conseil d'administration du 16 janvier 2020.
- => Nous travaillons sur la création d'un rétroplanning. Claire a créé un support que nous commençons à compléter ensemble. Elle a listé les tâches à réaliser et nous définissons si chacune d'elles sont déjà réalisées, en cours ou à faire. Pour les actions en cours ou à faire, nous précisons la date à laquelle nous pensons que cela doit être terminé.
- => Nous notons qu'il faut nous pencher un peu plus sur les actuelles solutions d'accueil de personnes handicapées sur le territoire Bièvre Valloire. Il faut qu'on liste les structures existantes et que l'on s'informe des services qu'elles proposent. Il faut le faire pour les Services d'Accueil de Jour (SAJ), mais aussi pour les autres formes d'accueil. Cela permet d'avoir une idée du maillage du territoire, de montrer ce qui nous différencie de ces structures et éventuellement de les contacter comme d'éventuels clients.
- => Concernant les parties prenantes, il faut s'interroger sur la possibilité que l'on peut avoir de faire entrer dans notre conseil d'administration des gens qui nous ouvrent des portes. Il faut aussi se poser la question du rythme avec lequel on fait des réunions du conseil d'administration.
- => Claire nous dit qu'il faut réfléchir comment intégrer les bénéficiaires et/ou leur famille à la réflexion autour de l'évolution du service que l'on propose. On pourrait envisager un comité de réflexion, composé notamment de parents qui se réunirait tous les 3 mois pour améliorer le service (exemple : développement d'une plateforme de covoiturage pour permettre aux bénéficiaires de venir ensemble).
- => Claire nous dit qu'il faut aussi réfléchir à l'intégration, dans notre projet et notre réflexion, d'universités, d'écoles, de centres de recherche ou de formation. Anne-Françoise parle de l'IFTS d'Echirolles par exemple. On parle aussi du contact pris avec la FOL pour l'emploi d'un service civique.
- => On peut définir des priorités parmi nos « clients ». Par exemple, on peut dire qu'on retient en priorité les bénéficiaires vivant en famille et que l'on ouvrira à l'accueil de groupe ou de personnes vivant en structure que s'il reste des places.

=> Il faut que l'on vérifie que notre prix de vente est accepté. Cela semble OK puisque les familles rencontrées ne l'ont pas mentionné comme un frein à leur choix de notre structure. Par contre, on ne pourra le valider qu'à la fin de l'expérimentation. Plus tard, il nous faudra également déterminer notre « point mort », c'est-à-dire le moment où la structure sera financièrement à l'équilibre.

Comité de pilotage Bercail - Ferm'Avenir Mardi 14 janvier 2020



L'A en bref Actualité

Le Comité de pilotage est aussi un lieu pour faire un échange d'informations tant sur la ferme que sur l'association :

Romain indique qu'il souhaite que l'on réfléchisse à nos outils de communication et à une mutualisation d'outils. Par exemple, il pourrait avoir une page sur notre site internet. Anne-Françoise peut le former aux spécificités du site ou propose de mettre un lien entre notre site et le sien s'il souhaite utiliser un autre logiciel de création.

Romain nous présente les différents modes de commercialisation qu'il envisage à court terme.

L'association remplit des dossiers d'appel à projet pour trouver des financements complémentaires : appel à projet « sommer », appel à projet « crédit coopératif »....

Lors de notre travail de rédaction de la charte qui régit les relations entre le Bercail paysan et la Ferm'avenir, nous avons décidé la création d'un comité de pilotage réunissant les membres du bureau de l'association, Romain Poureau (agriculteur de la Ferm'avenir) et Chantal Bouvier (éducatrice spécialisée technique).

Le 14 janvier, ce comité de pilotage s'est réuni pour la première fois en compagnie de Claire Cristovao.

Nous lisons ensemble la charte qui a été finalisée par Lise Escalier suite au travail collectif du 6 décembre 2019. Romain propose quelques compléments qui sont collectivement acceptés. Romain va réaliser les modifications sur le document texte qui nous a été envoyé par Lise. Il soumet ensuite le nouveau texte à l'ensemble des personnes présentes au Copil. La charte sera signée lors du prochain Copil.

Nous évoquons les solutions envisageables pour la partie « vie quotidienne » de l'accueil. Nous discutons des modalités en lien avec la maison des parents Riban mais, nous réfléchissons aussi à d'autres solutions pour la partie « vie quotidienne » de l'accueil dès la phase d'expérimentation que nous souhaitons commencer au printemps. Les besoins de l'association sont de disposer d'un espace pour se changer, prendre le repas de midi, se reposer, s'abriter si nécessaire. Chantal confirme qu'il peut s'agir, pendant une période, d'un habitat léger ; Romain indique qu'il est d'accord pour qu'une structure légère soit disposée sur un des prés de l'exploitation.

Nous réfléchissons aux modalités de la phase d'expérimentation. Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de commencer progressivement l'activité, mais il faut aussi tenir compte du fait que la principale recette de l'association pour le fonctionnement est le financement par les familles. Chantal indique qu'il faut commencer par une phase de stage où elle accueillerait les personnes postulant à l'accueil par 2, pour étudier leurs besoins, leurs capacités, leurs compatibilités afin de réaliser les groupes. Sa priorité sur cette phase est de connaître les personnes. On pourrait envisager cette phase pendant un mois avant de commencer un accompagnement plus complet avec un planning complet. Romain demande quelles sont les installations indispensables sur la ferme pour pouvoir commencer cette partie accueil en avril. Les ateliers animaux sont prêts. Les ovins seront dehors à cette époque de l'année, mais il est envisageable de laisser quelques brebis en intérieur si nécessaire. Chantal s'engage à faire une proposition d'organisation pour la partie expérimentation.



Conseil d'administration du Bercaïl paysan

Jeudi 16 janvier 2020

Etaient présents : Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier – Christine Dumoulin – Jean-Pierre Spay – Romain Poureau – Yannick Croisier – Céline Riban
Chantal Bouvier est présente sur la première partie de la réunion.

En ce début d'année 2020, les administrateurs du Bercaïl paysan se sont réunis autour d'une galette offerte par son Président.

Deux grands thèmes sont abordés : le pilotage de l'association et de la structure en fonctionnement d'une part et le logement pour la partie accueil.



Le pilotage de l'association et de la structure :

Nous réfléchissons collectivement pour savoir si chacune des missions nécessaires au bon fonctionnement de la structure est du ressort d'un membre du bureau, d'un administrateur, d'un membre d'une commission, d'un salarié ou d'un bénévole de l'association.

Quelques remarques lors de la construction de ce document :

=> Chantal aimerait que l'on attende que les activités soient lancées, calées, pour faire appel à des bénévoles. C'est Chantal qui nous informera lorsqu'elle aura besoin de bénévoles. Christine est très impliquée dans une autre association que l'on pourrait solliciter pour s'inspirer de leur mode de fonctionnement dans la gestion de la présence des bénévoles lorsqu'on fera appel à eux.

=> Nous sommes collectivement d'accord sur le fait qu'il ne serait pas opportun de faire appel aux parents comme soutien au salarié dans l'encadrement du repas et/ou d'activités, car cela pourrait perturber la relation établie.

=> Nous devons réfléchir à l'emploi d'une personne en service civique, en créant une fiche mission.

=> Chantal indique que les groupes de personnes pourront être différents chaque jour, mais le roulement sera fixe d'une semaine sur l'autre. Chantal va constituer des groupes homogènes de 3 personnes accueillies grâce au stage que ces personnes vont réaliser. Quand elle connaîtra bien les personnes et les groupes, elle choisira d'insérer une nouvelle personne accueillie dans le groupe qui lui correspond le mieux.

On désignera au sein du conseil d'administration, une personne référente, en plus de Chantal, pour chaque personne accueillie, afin, notamment de faire le lien avec la famille si nécessaire.

Il semble évident à tous, que lors de la phase de démarrage tout le conseil d'administration devra se rendre pleinement disponible.



Conseil d'administration du Bercaïl paysan

Jeudi 16 janvier 2020 (suite)



Le logement pour la partie accueil :

Nous sommes en discussion avec l'indivision Riban, propriétaire de la maison. Il semble difficile de bénéficier de l'accès à la maison à court terme. Nous décidons donc de traiter successivement les deux problématiques : d'une part où faire l'accueil à court terme, d'autre part quelle position de l'association concernant la maison.

Pour la partie accueil à court terme ?

Raymond a demandé à la mairie de Gillonnay et à la communauté de commune. Aucune de ces deux entités n'a de salle à nous louer pour réaliser la partie accueil (repas, repos, vestiaires....)

On peut réfléchir à la mise en place d'une structure légère sur la ferme (yourte, mobil home, algéco, tente bédouine ou tente de réception...). Romain est d'accord et il s'est renseigné auprès de Terre de Liens (propriétaire de la ferme) sur le fait que c'est possible. Reste à voir avec la mairie les autorisations nécessaires. Claire Cristovao, notre référente Alter'incub est en relation avec l'adjoint en charge de l'urbanisme pour que l'on ait des informations précises. La tente de réception semble un bon compromis car elle est d'un prix raisonnable pour l'association (même si on choisit un modèle professionnel, plus solide) et pourra être utilisée à d'autres fins par la suite.

Dans tous les cas, Chantal insiste sur le fait que ce n'est pas nécessaire d'avoir un lieu luxueux, mais il faut vraiment que ce soit un lieu très fonctionnel, où les personnes accueillies se sentent à l'aise.

Pour la maison des parents Riban ?

Les frère et sœur de Raymond nous ont proposé un contrat location-accession pour la maison de leurs parents. Renseignements pris auprès de la notaire, il semble que ce contrat ne les dédouane pas de leur responsabilité de propriétaire durant les 5 années d'accession progressive à la propriété de l'association. Donc, ce contrat ne répond pas au souhait primaire des membres de l'indivision. Trois autres solutions sont envisagées :

=> Raymond réfléchit au rachat des parts de son frère et de sa sœur pour devenir l'unique propriétaire de la maison. Il réaliserait cette acquisition en relais, en attendant que l'association trouve une autre solution pour l'achat de la maison.

=> Romain et sa femme réfléchissent également à l'achat de la maison qui serait louée par leurs soins au Bercaïl paysan.

=> Claire Cristovao, la référente Alter'incub qui accompagne notre association dans le cadre de notre pré-incubation, a pris contact avec une association qui s'appelle « village vivant ». Voir article complémentaire dans la suite de ce journal.

A l'issue de la discussion autour de la maison de la famille Riban, Céline Riban, administratrice du Bercaïl paysan souhaite prendre la parole.

Elle informe le conseil d'administration que les réflexions sur ce sujet a créé des dissensions au sein de sa famille et estime que l'ouverture prévue en avril est prématurée, faute d'un lieu d'accueil pérenne. C'est pourquoi, elle annonce sa démission de sa fonction d'administratrice.

Le conseil d'administration prend acte et regrette tant les dissensions que la démission de Céline.

Nous la remercions du bout de chemin qu'elle a fait à nos côtés.

Rendez-vous avec CER France Mercredi 22 janvier 2020

Participants : Karine Pellet du CER - Raymond Riban - Anne-Françoise Berger



Cette réunion de travail autour des comptes 2019 du Bercail a permis d'apporter quelques modifications à la saisie comptable sur la plateforme Comptanet et de fournir à Karine Pellet les pièces justificatives des opérations effectuées. Karine Pellet nous confirme qu'elle a tous les éléments pour préparer les documents de fin d'exercice, ainsi qu'un compte-rendu qui pourra nous servir de base de présentation du bilan financier 2019 pour la prochaine AG. Elle s'engage à remettre à Raymond ces documents le 14 février. Les comptes 2019 étant clos, Karine nous ouvre l'exercice 2020.

NB : Nous demandons s'il est possible d'inclure dans le bilan les contributions volontaires en nature et en travail des bénévoles du Bercail. Karine Pellet nous dit qu'elle demande depuis quelques temps à pouvoir travailler sur une maquette spéciale pour les associations, qui permet d'afficher ces données. Jusqu'à là, elle ne l'a pas obtenue mais elle redemandera. Donc nous pouvons lui faire passer les éléments concernant ces contributions volontaires qu'elle intégrera si possible.



Rencontre avec l'indivision Riban—Jeudi 23 janvier 2020

Participants : Bernard et Raymond Riban et Marie Amesz née Riban – Jean-Yves Morgantini – Anne-Françoise Berger

La fratrie Riban est toujours en attente des réponses aux questions qui ont été soumises à la notaire suite à notre dernière rencontre de décembre.

Anne-Françoise informe la fratrie Riban que, lors du dernier conseil d'administration, le Bercail a décidé de ne pas donner suite à la proposition de location-acquisition. Elle décrit les autres pistes envisagées (l'achat de la maison par Romain et Audrey Poureau, les démarches auprès de l'association Village vivant). Après un temps d'échange, la fratrie Riban fait deux propositions distinctes :

- => Propose au Bercail de prêter la maison pour la période d'expérimentation de 4 mois, sans qu'il ne soit fait aucun travaux dans le bâtiment. Le Bercail comme la fratrie s'engage à prendre les assurances nécessaires à cette occupation à titre gratuit avec 0 travaux. Le Bercail doit s'assurer de la faisabilité de ce prêt.
- => Propose au Bercail de ne pas mettre en vente la maison avant fin décembre 2020, sauf si un acquéreur s'engageait dans cet investissement dans le cadre du projet du Bercail.

Soirée Université de la vie— Alliance Vita Lundi 27 janvier 2020



Alliance Vita est une association qui s'est donnée pour mission de venir en aide aux personnes fragilisées par les épreuves de la vie. Cela se traduit par la mise en œuvre de services d'écoute (SOS bébé et SOS fin de vie), des actions pour sensibiliser les décideurs et le grand public au niveau local et national, mais aussi pour former et informer, notamment avec un cycle de 4 soirées appelé « université de la vie ».

Ces soirées sont organisées sous le même format : des exposés réalisés par des experts sont partagés en visioconférence dans plus de 150 villes. Cette première partie dure environ 1h30. Puis, chaque ville qui retransmet cette soirée a invité une association locale pour présenter ces activités et échanger avec le public présent dans la salle. C'est dans ce cadre que Raymond et Martine ont été présenter le projet du Bercail paysan à Grenoble devant une 100^{ème} de personnes. Faire connaître nos activités est l'une des missions que nous assurons au quotidien. Nous remercions les organisateurs locaux pour leur accueil. Nous remercions également le public présent pour son écoute, ses encouragements et l'intérêt qu'il a porté à notre projet.

« Village Vivant »

Foncière rurale et solidaire

Villages Vivants **achète et rénove des locaux** pour installer des activités dans les campagnes, villages et petites villes. Et ceci grâce à l'argent des citoyens, entreprises et institutions qui choisissent d'investir dans Villages Vivants.

Pour participer à un **modèle d'immobilier plus solidaire**, coopératif et non spéculatif, Villages Vivants a fait le choix de favoriser l'installation d'activités répondant à ses valeurs et à des conditions spécifiques.

Echange avec l'association « Villages Vivants » Mercredi 29 janvier 2020

Claire Cristovao, notre référente Alter'incub nous a mis en contact avec l'association Villages Vivants. C'est elle qui est à l'origine du premier contact avec l'association.

Le 29 janvier, Claire était également présente lorsque Anne-Françoise et Raymond ont échangé avec l'animatrice de Villages vivants. Celle-ci a tout d'abord présenté leur mission, qui est la revitalisation des villages grâce à des projets à fort impact social.

Villages vivants agit auprès des collectivités, communautés de communes et Parcs Naturels Régionaux (action de revalorisation, Concertation citoyenne et Travail d'un urbaniste). Ils font également un accompagnement des porteurs de projets qui, comme nous, ont un projet en cours avec des locaux identifiés. Ils peuvent potentiellement réaliser l'achat. Dans ce cas, l'association réalise des visites et travaille avec un ingénieur des travaux. Villages vivants Intègre des projets à un stade de maturité avancée, comme le nôtre. La durée idéale de suivi est de 3-4 mois.

Au cours de cette rencontre du 29 janvier, Raymond et Anne-Françoise ont, de leur côté, présenté notre projet à court terme (création de l'accueil en journée), mais aussi à moyen terme (accueil résidentiel).

Nous poursuivons notre réflexion commune et vous tiendrons informés de l'évolution de nos échanges.

Journée collective Alter'Incub Jeudi 30 janvier 2020



Dans le cadre de notre pré-incubation, nous sommes invités à participer à des journées collectives. Celle du 30 janvier a été suivie par Raymond et Martine.

La journée a été animée par Xavier Chenu et Gabriele

Cagianese, tous deux employés d'Accolades. Ils nous ont donné des clés pour animer la réflexion, autour de notre projet, grâce aux démarches participatives. Au cours de la journée, nous avons découvert, les principes et quelques exemples de méthodes nous permettant de recueillir les idées d'un grand nombre de personnes et de réaliser une synthèse commune et croisée des idées et points de vue ainsi recueillis. Nous avons pu nous approprier certains de ces outils grâce à des mises en situation créées et animées par Xavier et Gabriele. Ce fut une journée très riche.



Animation Territoriale de l'Uriopss Vendredi 31 janvier 2020



ANIMATION TERRITORIALE



+ UNIS
+ PROCHES
+ OUVERTS

Vendredi 31 janvier 2020, de 09h30 à 12h30

(accueil café à partir de 09h15)

au CODASE

Raymond a participé à la demi-journée organisée par l'URIOPSS sur notre territoire. Cette rencontre fait suite à une première réunion à laquelle nous avons participé en septembre 2019. Cette action était animée par la Directrice adjointe de l'URIOPSS Auvergne-Rhône Alpes et une représentante du Territoire Isère. L'objectif est de réfléchir collectivement, sur notre territoire à la problématique suivante : « La place des personnes accompagnées: comment leur donner plus de pouvoir d'agir ».

Societal Angels—Fondation Mérigot Vendredi 31 janvier 2020



Grâce à Sophie Henson de GAIA qui nous en a informé, Romain, l'agriculteur de la Ferm'Avenir du Bercaill paysan a répondu à un appel à idées émis par Societal angels, présidée par Patrick Mérigot. Cet appel à idées était ouvert aux acteurs locaux de la transition alimentaire. Ces derniers étaient invités à présenter leurs idées novatrices et ambitieuses pour la transition alimentaire. 37 dossiers ont été déposés, 15 ont été invités à venir présenter leur projet face à un jury composé de 5 personnes. Retenu à l'issue de cette première sélection, Romain a présenté le projet en 1 minute 30. Il a ensuite été invité à répondre aux questions du jury pendant une 10^{aine} de minutes. Martine a accompagné Romain pour répondre aux questions en lien avec l'association. Le projet Romain n'a pas été retenu dans la sélection finale, mais ce fût un moment riche et formateur. Encore merci à GAIA pour nous avoir informés.



Sur la Ferm'Avenir du Bercaill paysan

La Ferm'Avenir prend Racines

Retour sur le financement Mimosa.



On ne vous a pas oubliés. Il y a maintenant plus d'un an, vous aviez été nombreux à soutenir notre projet par vos dons. Plus de 10.000 euros avaient été collectés grâce à vous. Vous allez recevoir un mail d'information très rapidement (retrait des contreparties, festivité autour de l'inauguration de la ferme...). Attention, ce message peut passer dans les spams. Répondez attentivement au questionnaire.

Ce mois-ci à la ferme

L'atelier poules pondeuses fonctionne bien. Le bâtiment est plutôt fonctionnel et les poules s'y plaisent. Pour l'instant, la quasi-totalité des œufs est vendue au marché de producteurs bio de la ferme de Marsias à Balbins les mercredi et vendredi de 14h à 17 h. Je vous invite à venir découvrir ce marché très agréable.

Les agnelages ont commencé. Le troupeau est en forme. 170 brebis se préparent à faire les agneaux, dans la bergerie, jusqu'au 20 mars. J'espère voir naître 220 agneaux durant cette période.

Les travaux ont commencé dans l'ancienne salle de traite de Raymond. Je souhaite réaménager cette salle en labo de découpe, tuerie volailles/lapins et point de vente.

Découvrez la nouvelle gamme de produits agneaux : je vais progressivement étendre et diversifier la gamme de produits autour de l'agneau en fonction de mes capacités (organisation, logistique...). En attendant de pouvoir transformer l'agneau à la ferme, je vais travailler exclusivement avec l'école des Métiers de Grenoble. L'IMT travaille la viande de manière exemplaire. Je souhaite développer la vente au détail et proposer une gamme plus diversifiée. (Chorizo, rillettes, boulettes steak haché, brochettes...).

Un lien vers un bon de commande en ligne est sur le mail qui vous a fait parvenir ce nouveau journal. Ainsi, « commander » est très facile et rapide pour vous si vous le souhaitez.



Toujours disponible à la ferme :

Agneaux Caissette (sous vide) 13.50€/kg

Noix (non traitée) 4€/kg

Me contacter pour passer commande : Romain 06.84.18.22.86
OU commande@fermavenirdubercaill.fr

Le Bercaill Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaillpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

